

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page 10 fr. (à ligne); Echos : 5 fr. ; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

## UNE RUDE TACHE

La crise qui sévit en Tunisie est la conséquence d'une mentalité désastreuse.

Aux temps heureux de la prospérité on n'a pas su reconnaître le caractère essentiellement temporaire du Pactole qui roulaient aveuglément ses sables d'or sur le territoire de la Régence.

Agriculteurs, industriels, commerçants, loin de constituer des réserves, ont dilapidé sans compter l'or trop facilement acquis, et les derniers arrivés à la table du festin ne digèrent pas de n'avoir absorbé que les reliefs de la table. Les terrains, les lots de colonisation, les valeurs minières ont atteint des prix qui ont ruiné par avance tous ceux qui hypothéquaient leurs dernières ressources pour devenir à leur tour les riches du lendemain.

Qui rendre aujourd'hui responsable de cette situation fantasmagorique où les dettes à multiples croches ont à la fois mis sur la paille emprunteurs et créanciers ? On a engagé l'avenir dans des conditions telles que ceux qui pleurent misère en continuant à vivre sur le pied de l'opulence passée n'ont, en réalité, plus un sou vaillant.

Sauvez la Tunisie, crie-t-on au Résident Général; trouvez des ressources (sans les prendre nulle part), accomplissez des miracles. Quand on a hypothéqué sa dernière chemise, refusé de payer ses dettes, on demande au gouvernement d'accomplir l'impossible.

Il faudrait que la partie saine de la population consente à supporter le poids des dettes de tous ceux qui ont joué et qui ont perdu; cela ne peut pas être. C'est très beau de tout risquer pour tenter de faire fortune, mais quand on n'a pas réussi aux jeux de hasard, il ne faut pas rendre la planète responsable de son mauvais sort.

Sans préparation, sans connaissances bien souvent et sans réflexion, le premier venu s'installe charcutier, agriculteur ou marchand de volailles; il engage dans l'entreprise tout ce qu'il a (qui est souvent peu de chose) et tout ce qu'on veut bien lui prêter, puis quand l'affaire périt, c'est à la Résidence qu'il vient demander remède.

Il faudra, dans beaucoup de cas, que ceux qui n'ont pas réussi reprennent le manche de l'outil et cèdent la place aux autres; les biens inconsidérément hypothéqués seront alors vendus à leur valeur réelle et le blé poussera ensuite sur les terres dont le capital et le cheptel ne grèveront pas exagérément le prix de revient.

Pourquoi, en définitive, le pain est-il si cher ? C'est que l'on fait rentrer dans la valeur du sac de blé le revenu du capital engagé dans l'achat du terrain. Tout s'enchaîne : si le pain, l'huile et le vin sont chers, les salaires sont élevés.

Le monde entier se meurt d'un protectionnisme enragé, il faudrait laisser les choses se tasser, supprimer tous ces contingents, cette économie si mal dirigée et permettre à la loi de l'offre et de la demande de reprendre son libre cours.

Le gouvernement ne peut être assimilé à une opulente nourrice, au lait abondant, qui donnerait à têter à toute une crèche. D'abord pour avoir du lait, il faut le prendre quelque part et ensuite les citoyens sont des hommes qui doivent attendre de l'Etat autre chose que la manne providentielle.

Les ressources qui viennent des impôts sous toutes les formes ne devraient que pour une très faible part, servir à des intérêts particuliers. Or, il n'en est pas ainsi; il suffit, pour s'en convaincre, de remonter dix ans en arrière et de voir où sont allées toutes les disponibilités budgétaires. Les gouffres où elles se sont englouties s'appellent les caisses des prêts à longue échéance sans intérêt. Ce sont précisément ceux qui ont bénéficié de ce régime de faveur qui sont les plus enragés maintenant à refuser l'impôt. Une folie collective s'était emparée des gens tout le monde a voulu avoir sa part du festin; ainsi les brunes aveffes, quand on étale trop complaisamment les gâteaux, se ruent au pillage du miel, ressource de la cité.

Il nous faut donc un argentier prudent qui ne laisse pas épuiser le fond de sa caisse. Rien n'est plus désastreux que de se croire riche quand on ne dispose que

d'une modeste aisance. La Tunisie a connu d'heureux jours et conserve encore de beaux restes; si l'on a quelque peu dilapidé les ressources tout n'est pas perdu et il faut tenir la main à ce que les échéances soient respectées. Rien ne serait plus désastreux qu'un moratoire déguisé. Il y a des situations navrantes, mais il y a plus encore des mauvais payeurs qui pourraient faire face à leurs échéances et qui profitent de la difficulté des temps présents pour pleurer misère.

L'état de crise est donc aggravé par ceux qui se dérobent à leurs obligations, notamment en s'ingéniant à échapper à l'impôt. A l'heure actuelle celui qui ne remplit pas son devoir fiscal ou simule un état voisin de la faillite mérite un châtement exemplaire. Il n'y a pas qu'en temps de guerre qu'on peut être défaitiste, créer des paniques désastreuses et arrêter l'essor économique d'un pays. D'autre part, il est profondément pénible de constater qu'au moment où le gouvernement cherche loyalement à soulager des misères véritables, toute une foule de rapaces est là, prête à fondre sur les malheureux au moment de la distribution, car ceux qui poussent le plus activement les pouvoirs publics dans la voie du renflouement, ce sont ces créanciers, marchands de tracteurs pour la plupart et gros vendeurs de matériel étranger. Engagés à fond, ayant imprudemment poussé de naïfs agriculteurs dans la voie des achats à crédit, ils n'espèrent plus que dans la manne officielle pour récupérer des créances si audacieusement lancées. Que des avances soient demain consenties aux colons, ils sauront mettre le grappin sur la majeure partie des fonds et tous ces pauvres gens resteront sans un sou vaillant pour reconstituer leurs troupeaux afin de tenter la chance sur de nouvelles bases.

En définitive, l'opération principale à réaliser est la suivante : il y a sur la place mettons 60 ou 80 millions de créances qui ont été ainsi avancées à la légère par tout le gratin de la finance et du commerce, en particulier par tous ces gens qui ne cessent de dire que l'Etat est incapable de gérer industriellement ses services. Eh bien, il s'agit simplement, avec la complicité de quelques malins, de faire passer ces créances du portefeuille de tous ces as dans celui de l'Etat qui, bien entendu, ne pourra jamais récupérer les sommes prêtées à fonds perdu. C'est le moment de montrer que l'Etat sait parfaitement où il va s'il s'engage dans cette voie.

Il serait d'autant plus désastreux que ce soit la collectivité qui fasse les frais du renflouement de ces gros consortiums que ceux-ci savaient très bien en vendant leurs autos, leurs tracteurs, leurs machines que tous ces petits agriculteurs ne pouvaient pas vivre sur ce pied. Si l'occupant se fait illusion sur la valeur de son lot, celui qui a la pratique de l'outillage moderne n'ignore pas que l'emploi du matériel automobile a un champ fort limité sur les maigres terrains de la Régence et surtout sur les propriétés vallonnées. Or, on a vendu tant et plus, confiant dans la sollicitude du gouvernement qui doit réparer toutes les erreurs, soulager toutes les infortunes, sans pour cela augmenter les impôts et sans même exiger du contribuable l'observation stricte des charges fiscales existantes.

Quel est le demi-dieu qui serait capable de résoudre ce problème ?

### CIVIS.

### BULLETIN

## Et la loi Morinaud ? que devient-elle avec toutes les retraites anticipées

On sait que notre ami, M. Emile Morinaud, député, alors maire de Constantin, a fait voter une loi dite loi Morinaud sur les naturalisations afin d'avoir le plus grand nombre de nos nationaux sur cette terre de Tunisie où la nation sœur et amie en possédait une dizaine de milliers de plus que nous.

Grâce à elle, les formalités étaient réduites au possible et, ainsi, nous sommes arrivés en peu de temps à parité avec l'Italie, ce qui était encourageant.

Aujourd'hui, avec ces mises à la retraite anticipée, à 55 ans pour les fonctionnaires, et à 50 ans pour les cheminots, n'est-il pas à craindre un décalage avec

tous ces départs massifs qui vont priver la Tunisie de tous ceux, ou presque tous ceux qui, n'ayant plus aucun intérêt sur cette ingrate terre, disent-ils, tu n'auras pas mes os, s'en retournent dans la mère-patrie sans savoir s'ils ne regretteront pas un jour ce geste qui les pousse à quitter un pays où ils savent ce qu'ils ont et ignorent tout de leur future existence, et beaucoup s'en vont à Nice où la vie est fort coûteuse si nous en croyons des amis qui sont allés s'y réfugier et ont dû quitter cette belle ville.

Après ces départs, que restera-t-il dans cette Tunisie où la plupart sont venus tout joyeux croyant y trouver sinon le Pérou tout au moins une terre où l'existence était facile et pas chère ?

C'était vrai, autrefois, mais aujourd'hui le coût de la vie a augmenté, mais il est loin, très loin, d'être comparable à celui de France.

Aussi ne saurions-nous trop insister auprès de nos compatriotes qui ne rentrent pas dans leur pays natal de réfléchir, et bien réfléchir, avant de quitter la Tunisie; en y restant ils font acte de patriotes et peut-être, qui sait ? si un jour on ne leur tendra pas compte de ce geste car dans ce bas monde tout arrive.

J. S. P.

## Les Chambres de Commerce protestent contre la dévaluation du franc

Les présidents des Chambres de Commerce viennent de prendre nettement position contre la campagne néfaste de dévaluation du franc faite précisément auprès des industriels et des commerçants. Le mirage de la dévaluation est d'autant plus dangereux qu'il est séduisant. C'est une solution de paresse. Elle évite de prendre des mesures salutaires qui seules pourraient redresser la situation financière et économique du pays. Elle est une solution de démagogie.

Comme le dit le vœu voté par les présidents des Chambres de Commerce, les dévaluateurs négligent les réactions d'un public averti des ruines que laissent derrière elles les crises monétaires; la dévaluation ne pourrait même favoriser les exportations puisque nous assisterions à une véritable concurrence de dévaluations entre les pays exportateurs. Elle ne supprimerait pas les causes de la crise et même les aggraverait. Au bout de peu de temps, sur la pente glissante, il faudrait se laisser aller un peu plus et recommencer sans cesse. Elle toucherait, enfin, surtout les salariés, les pensionnés, les retraités, les épargnants.

D'où vient que la campagne de dévaluation prend corps ? La réponse est très simple : le mal provient du manque de courage des gouvernements à rétablir l'équilibre budgétaire par une déflation massive des finances publiques.

Ajoutons un argument à ces considérations de bon sens : il est tiré de la situation présente des marchés mondiaux de matières premières. Ce qui a fait le succès relatif de la dévalorisation britannique, c'est qu'elle s'est accomplie dans une période où les prix mondiaux baissaient; elle ne faisait donc que compenser cette baisse et on aboutissait ainsi en somme à une stabilité approximative des prix exprimés en livres sterling : de cette façon était créée une atmosphère plus favorable à la reprise des affaires que la baisse continue dont souffraient les pays restés fidèles à l'étalon-or.

Or la situation est à l'heure présente complètement retournée.

On sait qu'au cours des derniers mois de nombreuses matières premières (blé, caoutchouc, cuirs et peaux, argent, métal, coton, laine, etc.) ou bien ont monté de façon sensible ou bien ont consolidé leurs gains antérieurs. L'indice partiel des produits importés (S.G.F., prix de gros, indice non pondéré, base 100 en 1914) est passé entre le 30 mars et le 4 mai de 255 à 296 : la hausse est de 4 % en deux mois. Or, cet indice ne comprend guère que des matières premières ayant un marché mondial.

Dès lors, on peut s'attendre, semble-t-il, à une hausse légère des prix de gros dans les pays à monnaie stable et à une hausse tumultueuse dans les pays dont la monnaie baisse : la Belgique en fait l'expérience, comme nous le montrons par ailleurs. Or, cette hausse tumultueuse

## LES ABUS DE LA LIBERTÉ

La liberté de voler et de renier ses dettes

La crise multiplie les faillites. On ne rencontre plus que des gens qui courent après leur argent. La société se divise en deux catégories : les débiteurs et les créanciers.

Avec toute l'autorité de sa fonction, M. Maurice Piketty, président du Tribunal de Commerce de la Seine, constate, dans son discours inaugural, que la moralité commerciale, qui est à la base de toutes les relations sociales, se dérobe de plus en plus.

« Le désarroi des monnaies jette le désordre dans les nations de crédit et de débit, dans la comptabilité des entreprises comme dans l'exécution des promesses. Il entraîne les débiteurs à tous les reniements. »

Les vieilles lois sur les faillites et sur les liquidations judiciaires sont débordées. On méprise la Règle d'Or de jadis d'après laquelle la convention fait la loi des parties.

Il n'y a plus aucun déshonneur à se dire insolvable ! On n'a plus le respect de sa signature. La notion même de contrat est tombée, selon l'expression de M. Albert Buisson, dans un état crépusculaire !

Et, dans cette faillite de la moralité, que fait l'Etat ?

Dans certains pays, l'Etat totalitaire répond, à la supplique des peuples qui souffrent par l'instauration d'un régime d'absolutisme arbitraire.

Mais, chez nous, l'Etat se défend d'intervenir, même de loin, dans le domaine de la liberté commerciale. Aussi, le débiteur malhonnête triomphe et le créancier est désarmé.

L'Etat laisse, ouvertement, fonder de véritables officines d'insolvabilité. C'est un des plus hauts fonctionnaires du Ministère des Finances, M. Chapelain, trésorier-payeur général, qui dénonce ce scandale :

Dans les grandes villes, et notamment à Paris, écrit-il, de nombreuses sociétés ont leur siège, soit au domicile privé d'un de leurs administrateurs, soit, en commun, avec d'autres entreprises. Il existe, aussi, des agences de domiciliation dont beaucoup sont, en même temps, des agences de fraude fiscale, qui, pour une rétribution variable avec l'importance du service rendu et la situation de l'immeuble, permettent à des sociétés — dont l'objet est, parfois, aussi grandiose que le capital est modeste ! — d'arborer, sur leurs marchandises, une adresse reluisante et de tenir leurs assemblées générales ou leurs conseils d'administration dans un local confortable. Le futur actionnaire ou obligataire est, ainsi, mis en confiance. Aucun fournisseur éventuel n'hésitera à contracter avec une firme dont le siège est si bien installé...

Or, dans l'immeuble à l'aspect sérieux où se trouve ce siège, la société, qui sollicite le souscripteur ou le client, ne possède, le plus souvent, qu'une simple boîte aux lettres ! Une boîte aux lettres, à laquelle s'ajoute une plaque de faux marbre, portant sa raison sociale ou des initiales au sens mystérieux.

Ces sociétés, domiciliées chez des tiers et qui n'ont, souvent, en propriété personnelle, qu'un papier à en-tête, évitent ainsi de s'attirer les poursuites de leurs créanciers privés... et aussi celles du fisc.

En effet, lorsqu'un créancier se présente pour réclamer son dû, ou qu'il veut faire exécuter un jugement de condamnation, le particulier, qui loge la société débitrice, déclare qu'il est chez lui, que tout le mobilier garnissant l'appartement ou les bureaux lui appartient. Et le tour est joué !

Inversement, s'il s'agit de poursuivre

compte de graves inconvénients, dont un des moindres n'est pas une hausse brutale et immédiate du coût de la vie.

Un autre problème important qui se pose à notre économie, c'est celui des relations avec nos possessions d'outre-mer. On sait le travail qu'a fourni la récente Conférence Economique de la France Métropolitaine et d'outre-mer et d'ailleurs nous analyserons prochainement les conclusions auxquelles elle a abouti.

(De la « Presse Associée. »)

le maître du legis, la société, qui a son siège chez lui, soutient que ces mêmes objets sont sa propriété !... »

Dira-t-on que M. Chapelain est victime de sa déformation professionnelle ?

De l'autre côté de la barricade, au sein même des organisations commerciales ou industrielles, le même abus de la liberté de ne pas payer ses dettes est dénoncé avec la même vigueur.

Au récent Congrès, à Metz, de la Fédération métallurgiste française, M. Marcel Fossier, analysant les méfaits de la crise de moralité commerciale, dénonce le pulvérisement des officines spécialisées dans l'art de se soustraire à ses obligations.

Elles usent de mille moyens, qui vont du chèque sans provision à l'effet de complaisance.

L'effet de complaisance illicite est établi, soit par un individu sûr, à l'aide de fausses lettres de change, de faux tirés ou de faux endosseurs, soit, le plus souvent, à l'aide d'un complice, recherché pour donner une signature n'offrant aucun crédit. Lorsque l'effet arrive à échéance, les bénéficiaires pourvoient au paiement à l'aide d'une nouvelle lettre de complaisance.

Or, aujourd'hui, il n'y a aucune sanction pénale pour réprimer, d'une façon directe, la mise en circulation des effets de complaisance.

Et M. Marcel Fossier, malgré sa réputation pour l'économie dirigée, s'adresse — tout de même ! — à l'Etat — ce bon vieux Père Etat dont on dit tant de mal dans certains milieux ! — pour le vote d'une loi destinée à réprimer ces intolérables abus de la liberté.

Dans un monde voisin, voici un autre abus de la liberté : la liberté de prêter aux malheureux qui n'ont plus d'argent : petits commerçants, petits fonctionnaires, petits industriels, au taux usuraire qui a rendu légendaire la sinistre silhouette de Shylock.

Une Ligue contre l'usure vient d'être fondée. Elle répond à un besoin évident, pourquoi l'Etat, le faible Etat, ferme-t-il les yeux ? Le scandale s'étale à tous les coins de rue ! La Fédération des Syndicats de fonctionnaires l'a dénoncé dans une vigoureuse campagne appuyée de faits, de noms, de documents. Les prêteurs sur signature — les mangeurs d'or — détroussent, non seulement leurs emprunteurs, à qui ils mettent le couteau sous la gorge, mais l'Etat lui-même, en fraudant, cyniquement, le fisc à qui ils dissimulent leurs fructueuses et coupables manipulations monétaires.

Liberté ! Que d'abus on commet — librement ! — en ton nom !

Paul ALLARD.

(De la « République »).

## Echos et Nouvelles

### DANS LES BANQUES

A la dernière assemblée générale tenue récemment par la Banca Italiana di Credito, de la rue Es-Sadikia, M. Xavier Licari, notre ami bien connu et très estimé, a été nommé administrateur de cette banque.

Nous lui adressons nos amicales félicitations.

### NECROLOGIE

Si Taïeb Djellouli, 1<sup>er</sup> ministre honoraire, et sa famille, ont eu la douleur de perdre leur cher Hassine Djellouli, Caïd de Djerba.

Nous les prions d'agréer nos sincères condoléances.

### A TEL-AVIV, REFUGE DES JUIFS DU MONDE ENTIER

La ville de Tel-Aviv, située à l'embouchure du fleuve Yaron, et qui compte plus de 125.000 habitants est devenue la cité refuge de tous les juifs du monde entier et la métropole du commerce palestinien.

Deux groupes importants de banquiers israélites de Paris et de Londres se sont entendus pour financer un projet de construction d'un port moderne à Tel-Aviv qui deviendrait rapidement un des plus importants.

TOUS LES JOURS LISEZ « EXCELSIOR »

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour », 25 francs par an Lettres et mandats : 47, rue Cadet, Paris



## Les juifs allemands patriotes contre le sionisme

L'association minoritaire des juifs allemands patriotes, présidée par le Dr Max Naumann, a tenu à Berlin le 25 avril une réunion pour affirmer à nouveau sa fidélité immuable à l'Allemagne.

Le docteur Walter Nathan s'est élevé contre le mouvement sioniste. Il a affirmé que quand bien même une loi nouvelle enlèverait aux juifs allemands les droits de citoyen, ils resteraient Allemands jusqu'au fond du cœur.

— Nous appartenons à la nation allemande, a-t-il déclaré en substance. Une nation, ce n'est pas le sang, c'est une conscience morale déterminée par l'évolution culturelle et linguistique au cours de l'Histoire.

Le Dr Max Naumann a pris ensuite la parole. Il a été interrompu à plusieurs reprises par des contradicteurs, dont plusieurs sionistes, alors qu'il affirmait que le ghetto n'a pas été imposé aux juifs par les nations chez lesquelles ils vivaient mais a été une conséquence du déracinement et de la mentalité non assimilable de nombreux juifs, particulièrement en Pologne et en Russie.

Un interrupteur a accusé le Dr Naumann d'antisémitisme. D'autres interrupteurs ont fait remarquer qu'en Allemagne, on a qualifié de « sans dignité » le message par lequel, après la résolution du Conseil de la S.D.N. condamnant l'Allemagne, l'association des juifs nationaux a exprimé au Führer l'espoir de voir poursuivre, sans changement politique, le réarmement du Reich.

La réunion s'est terminée dans une atmosphère houleuse.

## La Loterie Nationale

UN LOT de 3.000.000 de francs  
5 lots de 1.000.000 francs  
5 lots de 500.000 francs  
100 lots de 100.000 francs  
200 lots de 50.000 francs  
200 lots de 25.000 francs

## Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le vendredi 21 juin mil neuf cent trente cinq, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benaf, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot n° 24 de la propriété dite « Schuigui », située dans le Contrôle Civil de Tunis, Caïdat de la Banlieue.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de douze hectares, douze ares (12 ha., 12 a.), ne fait pas l'objet d'un titre foncier.

Il est entièrement complanté en vignes.

Mise à prix : 97.150 francs (quatre vingt dix sept mille cent cinquante francs).

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

## Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes

### Avis d'Adjudication

Une adjudication pour l'entreprise du transport des correspondances et des colis-postaux à exécuter par voiture automobile entre Maktar, Le Sers et vice-versa aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 1935, à 9 heures, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes, à Tunis.

Les personnes qui désireraient concourir pour cette entreprise sont invitées à se présenter jusqu'au 22 mai 1935 inclusivement, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes (rue d'Angleterre n° 3), à Tunis, ou aux bureaux de postes de Maktar, Le Sers, Ebba-Ksour, pour y prendre connaissance du Cahier des Charges et des conditions de l'adjudication.

## Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le vendredi 21 juin mil neuf cent trente cinq, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benaf, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot n° 54 de la propriété dite

« Oussellia », située dans le Contrôle Civil de Kairouan, Caïdat des Zlass.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de deux cent vingt sept hectares (227 ha.), ne fait pas l'objet d'un titre foncier.

Il comporte une maison à usage d'habitation, avec dépendances et des aménagements hydrauliques.

Mise à prix : 220.000 francs (deux cent vingt mille francs).

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

## Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le jeudi 13 juin mil neuf cent trente cinq, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benaf, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural n° 3 de la propriété dite Pordj-el-Amri, située dans le Contrôle Civil de Tunis, Caïdat de la Banlieue.

Cet immeuble, d'une superficie de cent hectares, trente ares (100 ha., 30 a.), fait l'objet du titre foncier « Henriette XIII » n° 42.738.

Il comporte une maison à usage d'habitation, avec dépendances et des plantations de vignes.

Mise à prix : 240.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

## Pour les Philatélistes

47 timbres violets neufs de 0,25.  
36 timbres bleus de 0,50.  
290 timbres verts de 0,10.  
175 timbres rouges de 0,10.  
15 timbres verts avec gondole rouge de 2 francs.  
115 timbres verts violets, de 0,40.  
150 timbres rouges, de 0,75.  
400 timbres rouges de 0,02.  
49 timbres jaunes de 0,05.  
490 timbres gris de 0,20 surchargés, de 0,30.  
50 timbres gris, de 0,25.  
122 timbres jaunes, de 0,15.  
7 timbres bleus de France à 0,30.  
125 timbres rouges clairs, de 0,02.  
10 timbres aviation, de 0,30.  
5 timbres aviation bleus surchargés, de 1,75.  
5 timbres aviation rouges, de 1,75.  
5 timbres aviation bleus, de 1,75.  
5 timbres aviation violets, de 1,75.  
545 timbres aviation verts, de 0,25.  
7 séries, de 22,30.

Un lot de timbres anciens tunisiens et autres pays à céder aux meilleurs prix. S'adresser aux bureaux du journal.

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES  
**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à  
**MM. Eugène BESSIS & Fils**, Agents généraux  
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admissibles par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

## DOMAINE DE POTINVILLE Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).  
BUREAUX : 2, Rue de Marseille — TUNIS — Téléph. : 1  
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

## Bibliographie

VIENT DE PARAITRE

*A l'ombre des Croix*  
par Henriette Chamerozy  
Un volume, 64 pages, 6 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, à Paris.

*La prodigieuse découverte de G. Lefranc*  
par Ch. D'Andelyn  
Un volume, 265 pages, 15 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, à Paris.

*Objections comiques*  
par Léon Renaux  
Un volume, 192 pages, 6 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, à Paris.

*Station Thermale de KORBOS*  
Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne. Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits  
Renseignements : Exploitation Korbos (Téléphone : 4)

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

**Hammam-Lif**  
Etablissement Thermal Municipal  
ouvert toute l'année  
de 7 h. à 11 h.  
et de 14 h. à 18 h.

Pianos  
**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
7, Rue d'Italie - TUNIS  
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**  
8, rue Léon Roches  
TUNIS  
Eau courante Ascenseur  
12 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
Salle pour noces et banquets  
J. EYMON Propriétaire

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au Capital de 300 millions de Francs entièrement versés  
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025  
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère  
AGENCES EN TUNISIE :  
Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax — Sousse  
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS  
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change  
Dépôts à vue et à échéance fixe  
Locations de Compartiments de Coffres-forts — Dépôt de Colis

**Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"**  
MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...  
1.200 références en Tunisie  
Essais, devis et renseignements franco sur demande  
**INDUSTRIA**  
70 Avenue de Carthage — TUNIS

**Banque Franco-Tunisienne**  
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

**C<sup>te</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes entre Tunis et Marseille  
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.  
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.  
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

**Office Français Immobilier & Commercial** — (34<sup>e</sup> ANNÉE) « ASSURANCES » (34<sup>e</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96  
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN**  
Pour y faire bâtir ou comme placement...  
L'acquisition la plus sûre...  
C'est celle d'un lot de terrain dans le bon site

**HAMMAM-PLAGE-LES-PINS**  
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.  
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.  
Voir ou écrire :  
**A. Naccache** 6, RUE D'ALGER — TUNIS  
Téléph. 10.40

**LE CHAT NOIR** 70°  
  
**EAU DE COLOGNE**  
TRIPLE EXTRAIT  
*L. Simon*  
TUNIS

**Placement Or**  
Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 10.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

**Raymond VALENSI**  
Ingénieur Architecte  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Rue Al-Djazira, 41  
DEMANDEZ PARTOUT  
**le Rhum Chauvet**  
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépôtaires  
4, Rue de Flandres — TUNIS

**VÊTEMENTS**  
**J. BEL**  
  
V. DARVAUX réunis  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Basman — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1904. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1904.

**Restaurant du Japon**  
— 7, rue Amilcar — TUNIS —  
sert ses repas fixes avec CLOS de l'Arabesque, café et service compris : à 11 francs.  
Service à la grande carte à des prix inimitables.  
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.  
On prend des pensionnaires.  
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 10, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1. Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS  
**"Vacuum Mobiloil"**  
Marque GARGOYLE  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.17

**Compagnie de Navigation Mixte**  
COMPAGNIE TOUACHE  
Service Maritime entre Tunis et Marseille  
Départ de Tunis le mardi à 11 heures.  
Arrivée à Marseille le jeudi à 11 heures.  
Départ de Marseille le lundi à midi.  
Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.  
Les Agents PEDELUPE & PIETRA

## Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 100.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 100.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou  
**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE**  
Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Campagne — Avances sur Marchandises  
Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres  
Subscriptions — Paiement de Coupons  
Location de compartiments de Coffres-forts  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France  
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'en Grand Liban et en Syrie  
En Tunisie :  
Tunis, Béja, Bizerte, Djérba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Sousse, Zarzis, Sidi-Bou-Saïd, Sousse.  
Correspondants dans le monde entier

**Grande Pharmacie du Marché**  
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié, ancien chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse, Pharmacien d'ordonnances, Produits purs, Prix moindres, Livraisons à domicile, Expédition à l'étranger.  
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

DEMANDEZ PARTOUT LES  
**apéritifs Licari**

**Maisons recommandées**  
Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisiné réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie en face la Poste, Tunis).  
Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris — Avenue de France, Tunis — Bami Frères & Cie, propriétaires.  
Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de LaCroix, propriétaire — (Sousse-Tunisié).  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guenod — 1<sup>er</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunis.

Le Gérant : E. L'AMBROSO  
Imp. Gousser, Bascher et Muscat